

Sites Natura 2000

Coteaux calcaires de Borrèze

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent- le-Paluel

COPIL n°5 – 30 janvier 2024
Mairie de Borrèze



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire*





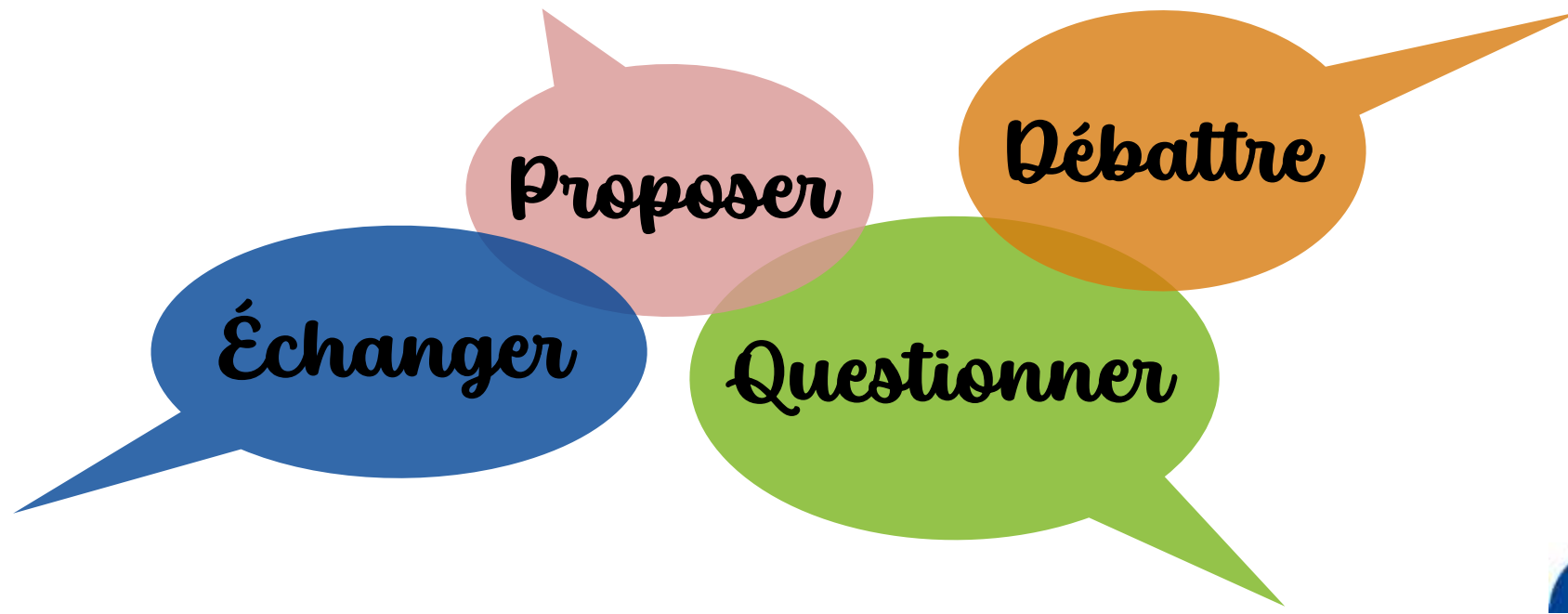
Ordre du jour

- Transfert compétence à la Région
- Rappels sur le site
- Bilan de l'animation
- Bilan des MAEC
- Programmes / Projets en lien avec N2000



Le Comité de Pilotage Natura 2000

- Natura 2000 : concilier Biodiversité + Activités humaines
- CoPil = organe de décision, de **concertation**
- Réunit acteurs du territoire : collectivités, activités, loisirs, associations...



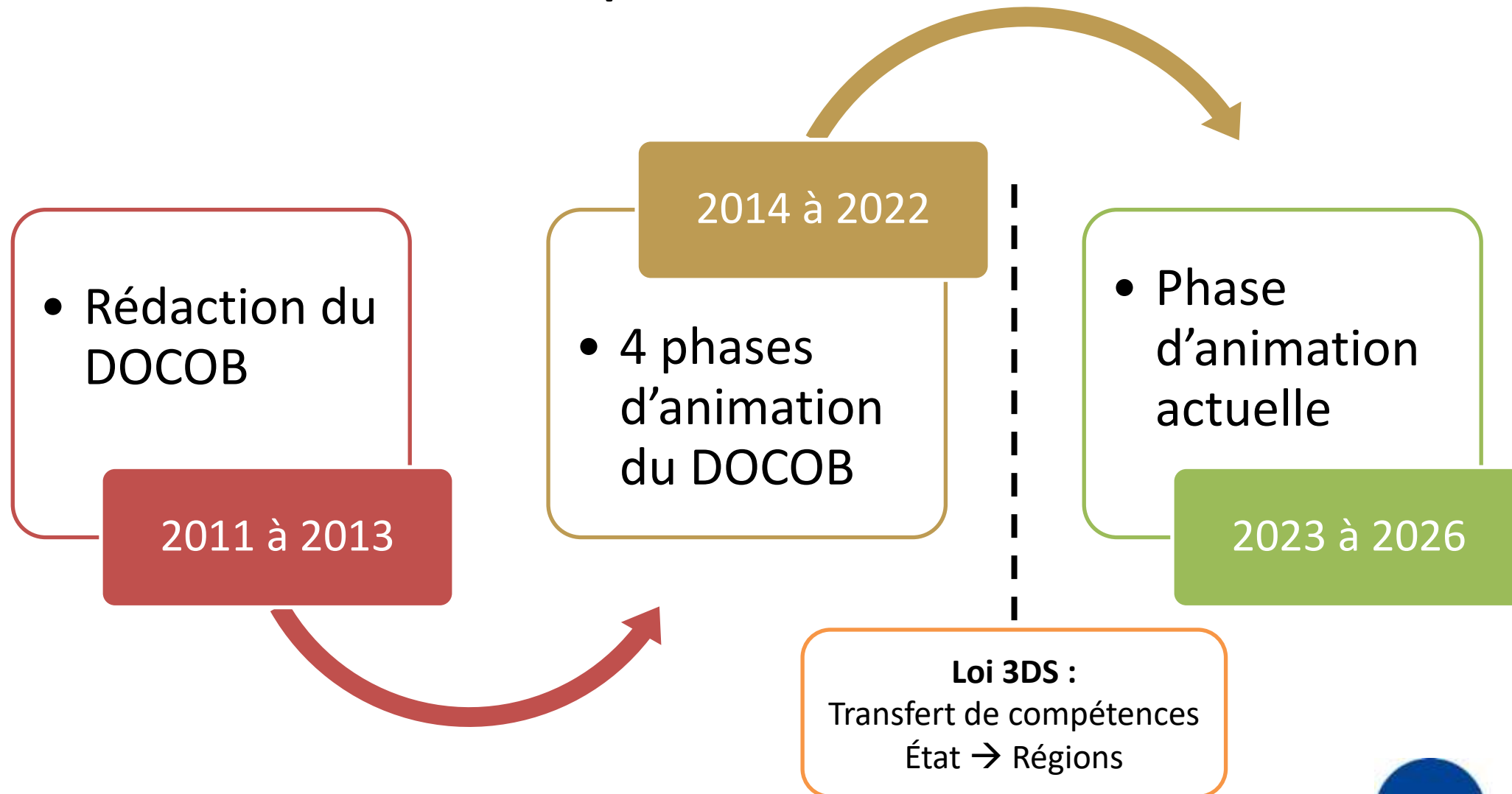


Coteaux calcaires de Borrèze

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA RÉGION

Historique de l'animation





Accompagnement du **réseau des élus** et contribution aux politiques publiques



Accompagnement et appui technique du **réseau des acteurs**
<https://www.natura2000.fr/>



Mémo Qui fait quoi Janvier 2023

“Maintenir et valoriser la Biodiversité, tout en tenant compte de l’activité humaine, dans une logique de développement durable”



Financement des mesures d'accompagnement :
DOCOB, Animation, Contrats



Financement propre

- Co-financement du FEADER avec fonds Région
- Appel à projet « suivi scientifique » des sites terrestres

Gestion de sites



- Accompagnement des animateurs dans la gestion des sites
- Création des CoPil et participation
- Approbation des DOCOB
- Présidence des Copils et gestion de l'animation (via marchés publics) pour les sites sans collectivité locale porteuse

Administration



- Assistance aux porteurs de projet pour les évaluations des incidences
- Avis sur les modif. de périmètres des sites
- Centralisation et suivi des informations en vue du rapportage à la Commission Européenne



Financement des MAEC surfaciques (DRAAF)

Appel à projet « suivi scientifique » des sites marins et mixtes (DREAL)

 marins et mixtes (DDTM)

- Instruction des évaluations des incidences (DDT)
- Désignation de sites et modification de périmètres (DREAL)
- Rapportage à la commission Européenne (Ministère)

Loi 3DS



1^{er} janvier 2023 :
Transfert compétence
Natura 2000



Sites terrestres
(= 235 sites)

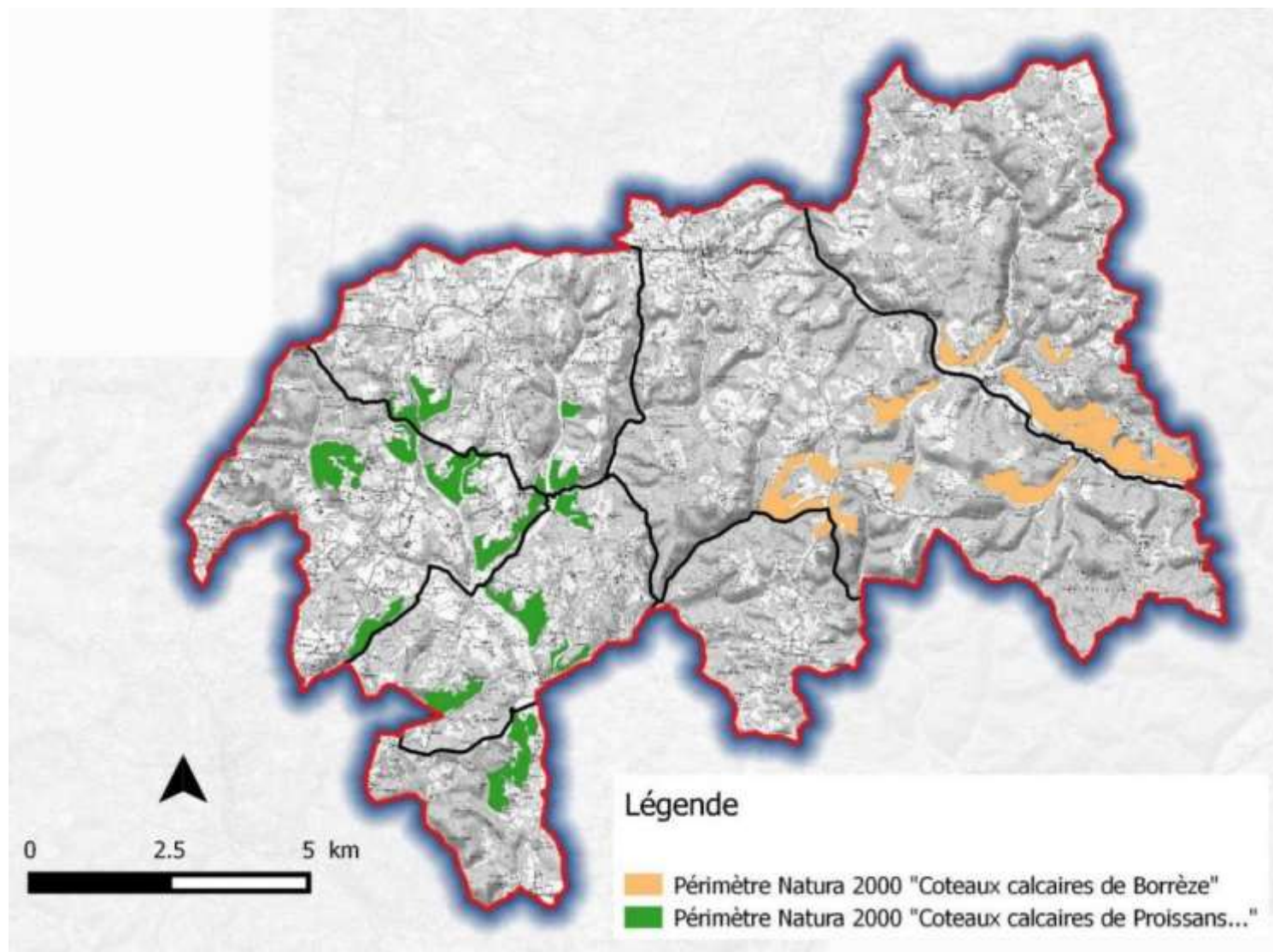


Coteaux calcaires de Borrèze

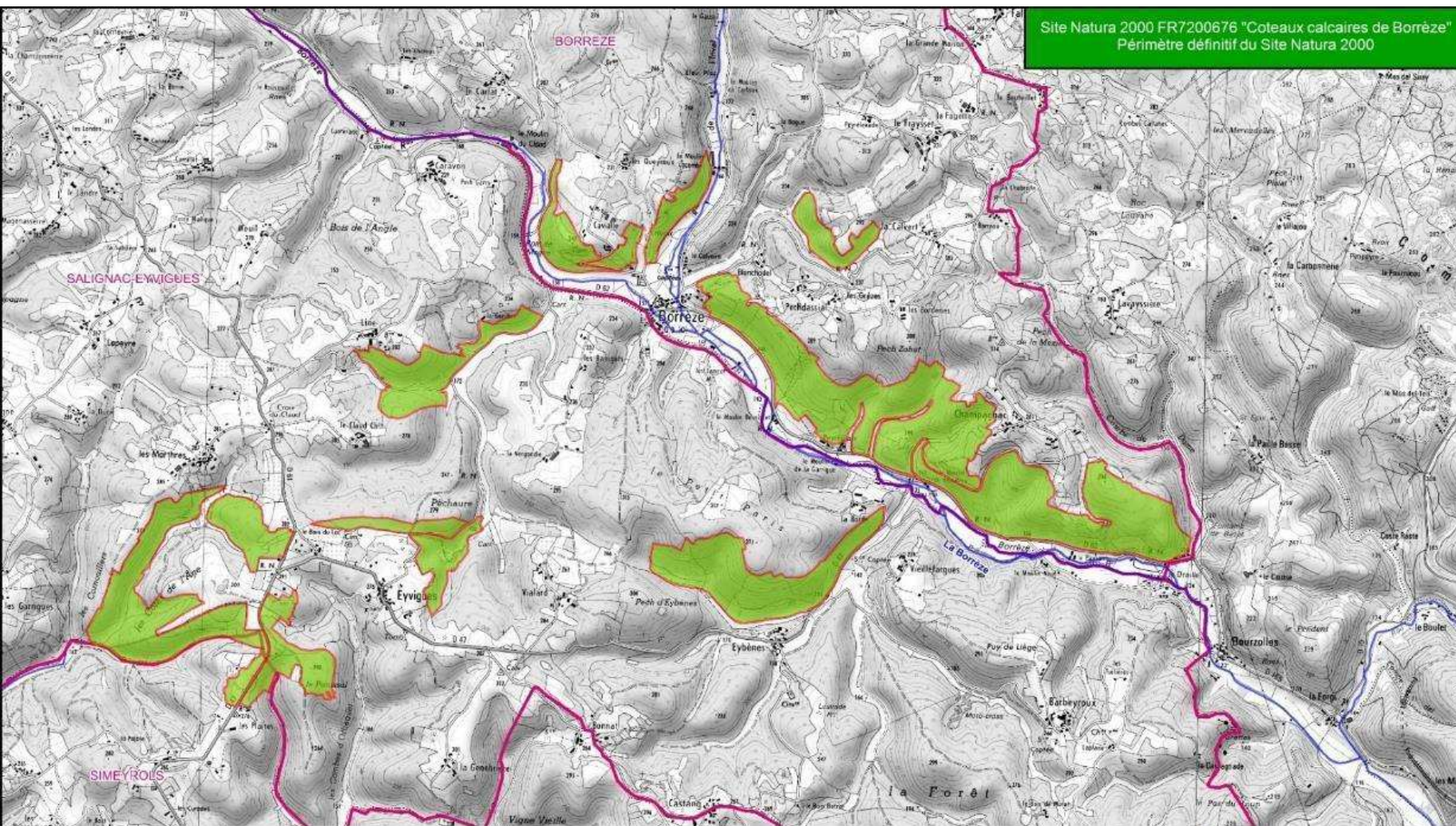
Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

RAPPEL DU DOCOB

Périmètre des sites Natura 2000

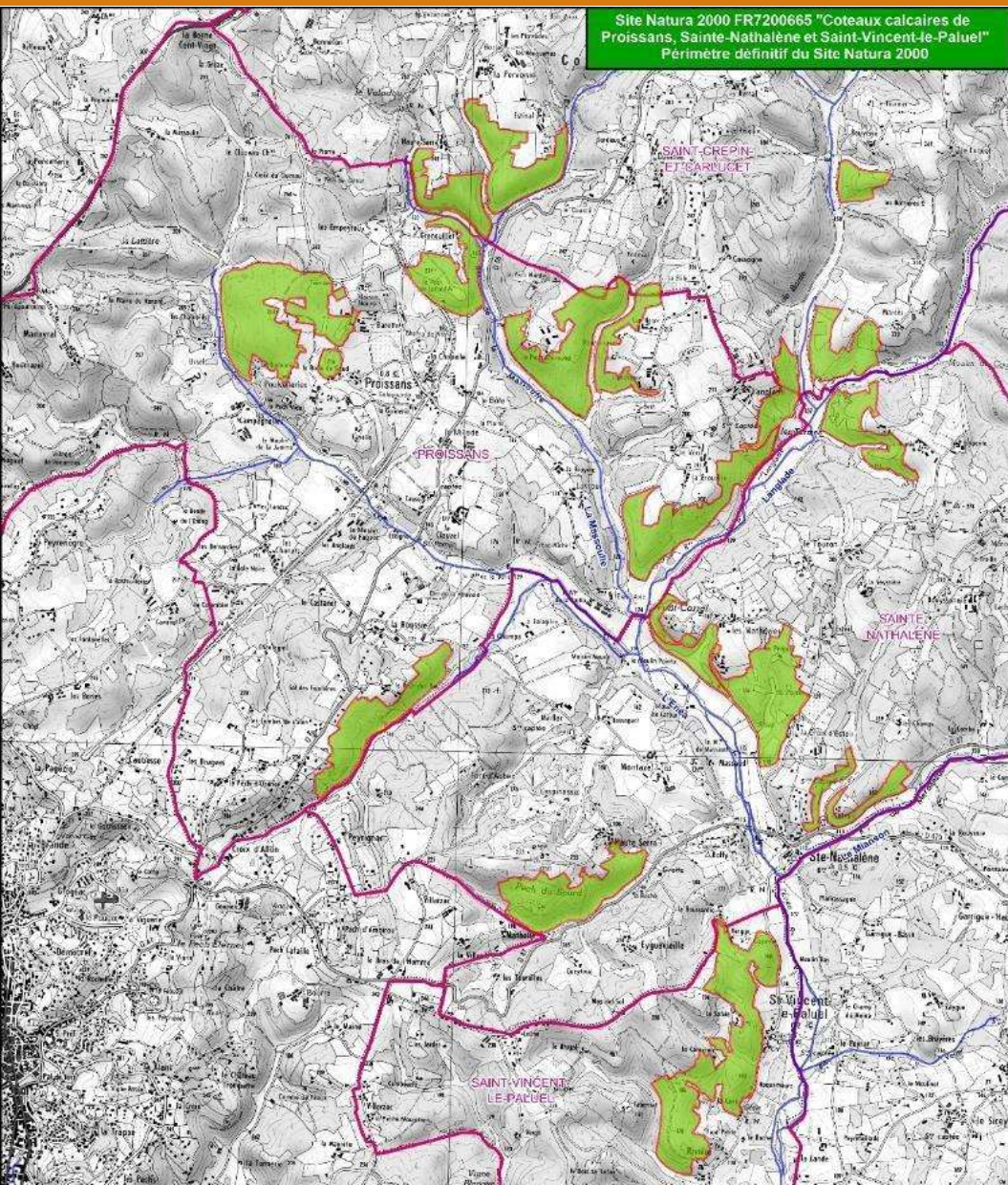


Périmètre : Zoom sur Borrèze



- 3 Communes
 - Borrèze,
 - Salignac-Eyvigues,
 - Simeyrols
- Surface : 415,15 ha





Périmètre : Zoom sur Proissans

- 4 Communes
 - Proissans
 - Sainte-Nathalène
 - Saint-Vincent-le-Paluel
 - Saint-Crépin-et-Carlucet
- Surface : 427,34 ha



Enjeux sur les sites

Site des coteaux calcaires de Borrèze : **5 HIC**



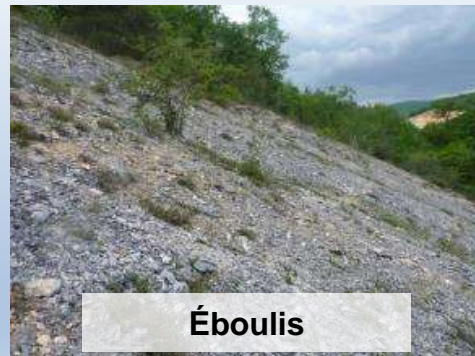
Pelouse sèche



Lande à Genévriers



Lande à Buis



Éboulis



Hêtraies

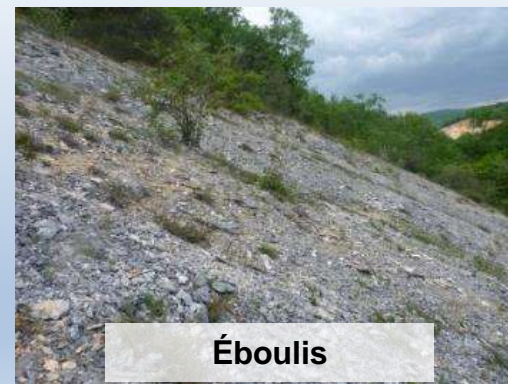
Site des coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel : **3 HIC**



Pelouse sèche



Chênaie verte



Éboulis



Enjeux sur les sites

- Plusieurs Espèces d'Intérêt Communautaire
 - Chauves-souris (Chiroptères)
 - Damier de la Succise
 - Azuré du Serpolet
- Autres enjeux liés aux milieux / habitats naturels et aux espèces :
 - Reconquête paysagère (espaces en déprises)
 - Flore/Faune (espèces protégées ou patrimoniales)

Enjeux liés à la présence de coteaux calcaires






Coteaux calcaires de Borrèze

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

PROGRAMME D'ANIMATION ET BILAN 2023



Les missions d'animation du site N2000

- Animation
 - Assistance technique
 - Suivi du site et du DOCOB
 - Assistance administrative
- 

Programme d'animation

		2023-2024	2024-2025	2025-2026	Précisions
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication				
	<i>Publication de bulletins d'information</i>	X		X	
	<i>Sites Internet</i>	X	X	X	Création en 2022. Mise à jour en 2023
	<i>Documents de communication</i>				Brochures réalisées en 2022
	<i>Animation d'une réunion publique ciblée</i>		X		Idées ?
	<i>Articles dans les journaux</i>		X		Idées ?
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	X	X	X	18/04 : Animation faune flore Borrèze Idées Proissans ?
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	X	X	X	



		2023-2024	2024-2025	2025-2026	Précisions
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB				
	Accompagnement AFPL	X	X	X	
	Recensement et contact des signataires potentiels	X	X	X	
	Assistance technique et administrative des signataires				
	<i>Diagnostic préalable</i>		X	X	
	<i>Formulaires de demande d'aide</i>	X	X	X	
	<i>Proposition de contrat</i>	X	X	X	
	Suivi et évaluation des contrats	X	X	X	Contrat AFPL Borrèze
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	X	X	X	
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	X	X	X	
	2-3 Assistance technique				
	<i>Régime d'évaluation des incidences Natura 2000</i>	X	X	X	Proissans : sollicitation pour projet station pompage eau potable
	<i>Assistance technique des porteurs de projet</i>	X	X	X	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)				
	<i>Phase de programmation</i>	X	X	X	
<i>Phase de mise en œuvre</i>	X	X	X		
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	X	X	X		





		2023-2024	2024-2025	2025-2026	Précisions
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	X	X	X	
	3-1 Suivi biologique du site			?	
	3-2 Suivi socio-économique	X	X	X	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	X			
	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	X	X	X	
4- Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILs				
	<i>Organisation</i>	X	X	X	
	<i>Préparation et présentation</i>	X	X	X	
	<i>Rédaction CR</i>	X	X	X	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans				
	<i>Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours</i>	X	X	X	
	<i>Élaboration du bilan d'animation annuel</i>	X	X	X	
	<i>Élaboration du bilan triennal d'animation</i>			X	





Bulletin d'information : Natur'Actu

ACTUALITÉ

Une étude sur l'état de conservation des pelouses

En 2019, le Conservatoire a fait réaliser une étude sur l'état de conservation des pelouses (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) par l'association Charente Nature. Il en résulte une nouvelle cartographie des espèces patrimoniales. Cette étude nous démontre que les pelouses pâturées sont en bon meilleur état que celles laissées en dehors du cadre de pâturage. Cependant certains secteurs semblent tous pâturés et viennent appuyer la réflexion du CEN pour la modification des pratiques de pâturage.

Réouverture de la pinède

Mouvement sur l'aménagement des sites... L'opération a été finalisée et les travaux ont été réalisés. Les arbres ont été plantés dans les années 1980 et 1990, mais sont maintenant à l'état de forêt. Par ailleurs, du fait de sa capacité à rester toujours vert (vert persistant), il offre l'aspect de la forêt au sud de la zone de conservation d'espèces qui le recouvre. Cette forêt est donc un véritable réservoir de biodiversité. Elle est donc un véritable réservoir de biodiversité. Elle est donc un véritable réservoir de biodiversité.

NATUR'ACTU N° 10 - avril 2021

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Chaumes du Vignac et de Clérignac (Charente)

- Nom de site : Chaumes du Vignac et de Clérignac
- Identifiant n° FR 540411
- Localisation : Cas-et-Roulet, Saint-Eustache (Charente)
- Surface : 102 hectares
- Habitats : 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
- Espèces patrimoniales : 21 espèces végétales et 35 animales

Édito

La semaine écologie 2020 qui nous a permis de découvrir les richesses de nos Chaumes du Vignac et de Clérignac, s'achève. L'opération de restauration de ces sites est en cours et nous sommes très fiers de vous en faire part. Les travaux de restauration de ces sites sont en cours et nous sommes très fiers de vous en faire part.

ZOOM : Restauration du Vallon du Vigouille

Entre le plateau du Vignac et celui des Méaulles, la petite zone humide de vallon du Vigouille est une zone d'intérêt communautaire d'habitats d'intérêt communautaire. Elle est donc un véritable réservoir de biodiversité. Elle est donc un véritable réservoir de biodiversité.

Entretien du site

Comme chaque année, les 1^{er} GNF du Lyonnais agricole de l'Association vont venir une petite semaine pour découvrir la gestion des espaces naturels. Les élèves s'entraînent à débroussailler, tondre et à reconnaître les espèces patrimoniales des espèces invasives.

Les nouveaux contrats Natura 2000 sont arrivés ! Ils auront pour objectif de ouvrir des clairières dans les bois de la Roche au Loup et d'entretenir des pelouses hors parc de pâturage. En attendant de trouver un élève, le Conservatoire va également présenter un contrat pour permettre l'entretien par pâturage.

Liens d'intérêt

Liens d'intérêt sur le site du Conservatoire. Les liens d'intérêt sur le site du Conservatoire. Les liens d'intérêt sur le site du Conservatoire.

Alexandre Dubey, animateur Charente Nature

Proposition d'articles :

- Bilan des contrats Natura 2000
- Zoom sur une espèce, un milieu naturel
- Zoom MAEC
- Propositions, idées ??



Sites internet

www.coteaux-calcaires-borreze.fr
www.coteaux-calcaires-proissans.fr



[ACCUEIL](#) [NATURA2000](#) [LE SITE](#) [GESTION DU SITE](#) [INCIDENCE](#) [CONTACTEZ-NOUS](#) [TÉLÉCHARGEMENTS](#)

Coteaux calcaires de Bonnèze

Site Natura 2000 FR7200676

[Voir sur le site INPN](#)



VOIR L'EMPRISE DU SITE

Cartographie dynamique de l'emprise du site Natura 2000

[DÉCOUVRIR](#)

- Nouveaux sites créés en 2022
- Mise à jour en 2023



Documents de communication

- Création de 2 plaquettes par site en 2022

Site Natura 2000
Coteaux calcaires de
Proissans, Sainte-Nathalène
et Saint-Vincent-le-Paluel

427 hectares
4 communes concernées
3 habitats d'intérêt européen



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.



Favoriser l'ouverture des milieux

Les coteaux calcaires sont aujourd'hui soumis à la déprise agricole entraînant un embroussaillage progressif des milieux ouverts comme les pelouses sèches. Ce phénomène entraîne la disparition des espèces de faune et de flore spécifiques à ces milieux.

Un des enjeux majeurs du site Natura 2000 est de préserver ces habitats naturels en mettant en place des actions de gestion favorisant la réouverture des milieux, puis leur entretien.

Pastoralisme et gestion d'espaces naturels

Le pastoralisme est un atout pour la gestion des milieux sensibles tels que les pelouses sèches. Les animaux pâturent et entretiennent un milieu où il est difficile de faire un entretien mécanique.

Ainsi un pâturage par des ovins lorsqu'il est adapté permet d'éviter l'enrichissement et de conserver les milieux ouverts où les enjeux de préservation de la biodiversité sont importants.

Le patrimoine naturel

Les coteaux calcaires du berceau sont constitués d'un mosaïque de milieux naturels parmi lesquels on retrouve des bois de chênes verts, des pelouses sèches. Ces milieux recourent souvent à des espèces végétales rares au niveau européen abritent une faune et une flore remarquables comme l'Aster amelle, la Laurée à Cônes, l'Éclair amir, ...





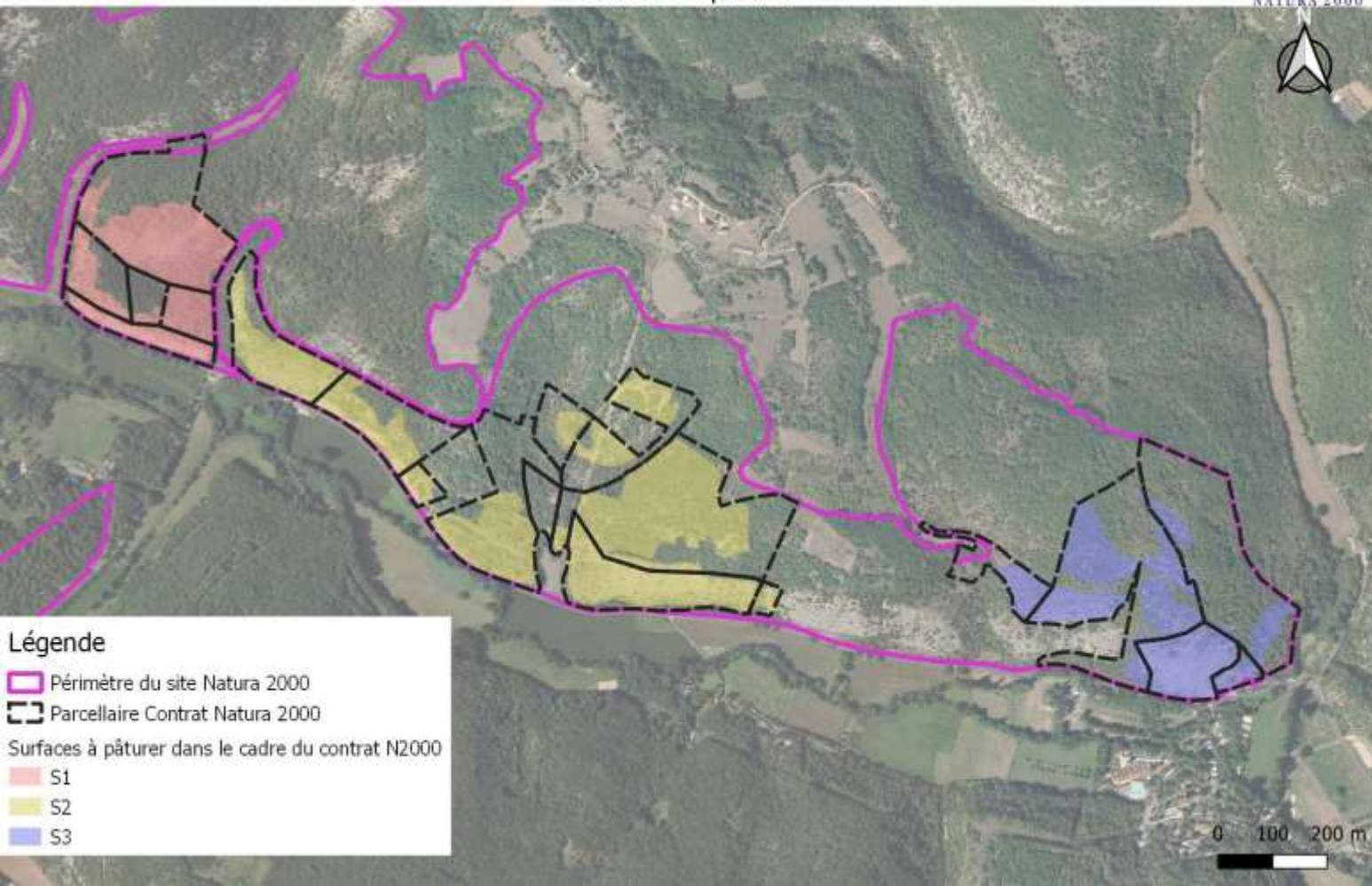
Suivi des contrats Natura 2000

Commune	Porteur	Nombre de parcelles	Surface	Période
Borrèze	AFPL de Borrèze	20	25 ha	2023-2025 (3 ans)






- ✓ Entretien de pelouses calcaires et habitats associés par pâturage ovin



Suivi des contrats Natura 2000



Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Parcellaire Contrat Natura 2000
- Surfaces à pâturer dans le cadre du contrat N2000
 -  S1
 -  S2
 -  S3

- ✓ **Action N03Ri** : Entretien de pelouses calcaires et habitats associés par pâturage ovin



25 ha

- ✓ CEN : Appui et aide à la mise en œuvre technique, suivi technique, administratif et financier

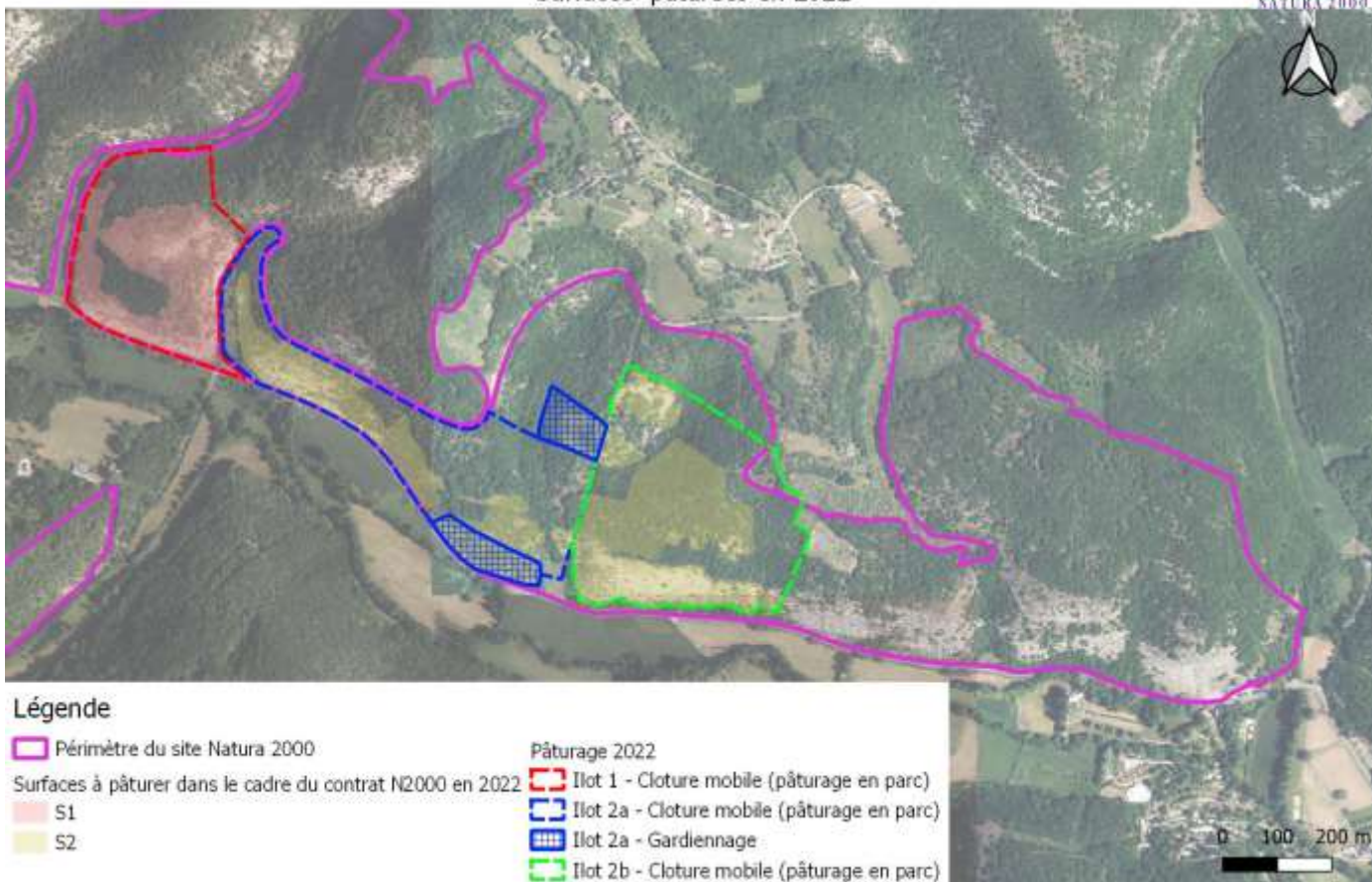


Suivi des contrats Natura 2000



Contrat Natura 2000 - AFPL de Borrèze

Surfaces pâturées en 2022



Légende

— Périmètre du site Natura 2000

Surfaces à pâturer dans le cadre du contrat N2000 en 2022

S1

S2

Pâturage 2022

— Ilot 1 - Cloture mobile (pâturage en parc)

— Ilot 2a - Cloture mobile (pâturage en parc)

▨ Ilot 2a - Gardiennage

— Ilot 2b - Cloture mobile (pâturage en parc)

0 100 200 m

2022

Période de pâturage

17 septembre



10 novembre

Durée

54 jours

Cheptel

40 brebis

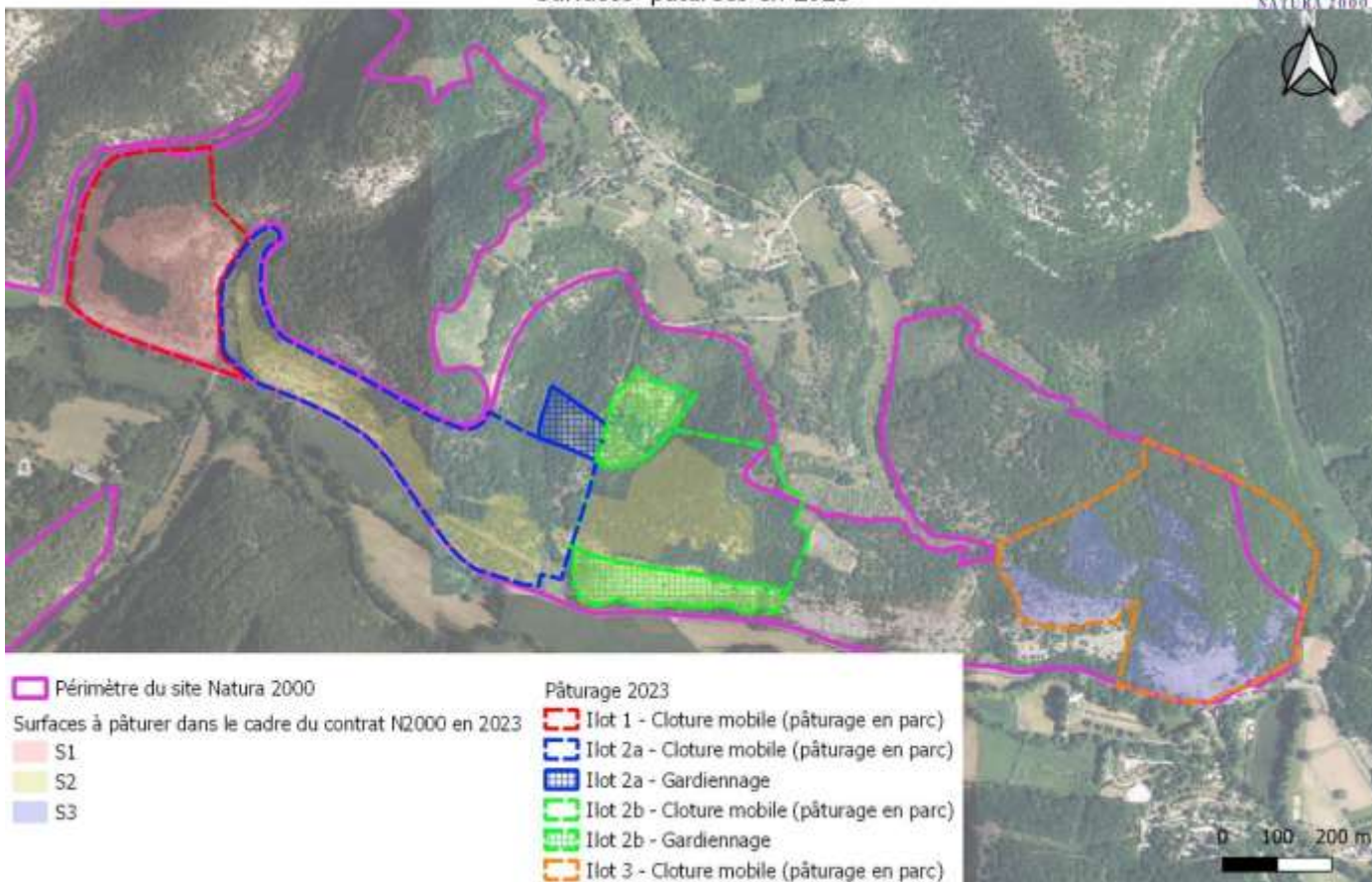


Suivi des contrats Natura 2000



Contrat Natura 2000 - AFPL de Borrèze

Surfaces pâturées en 2023



2023

Période de pâturage

28 août



12 décembre

Durée

67 jours

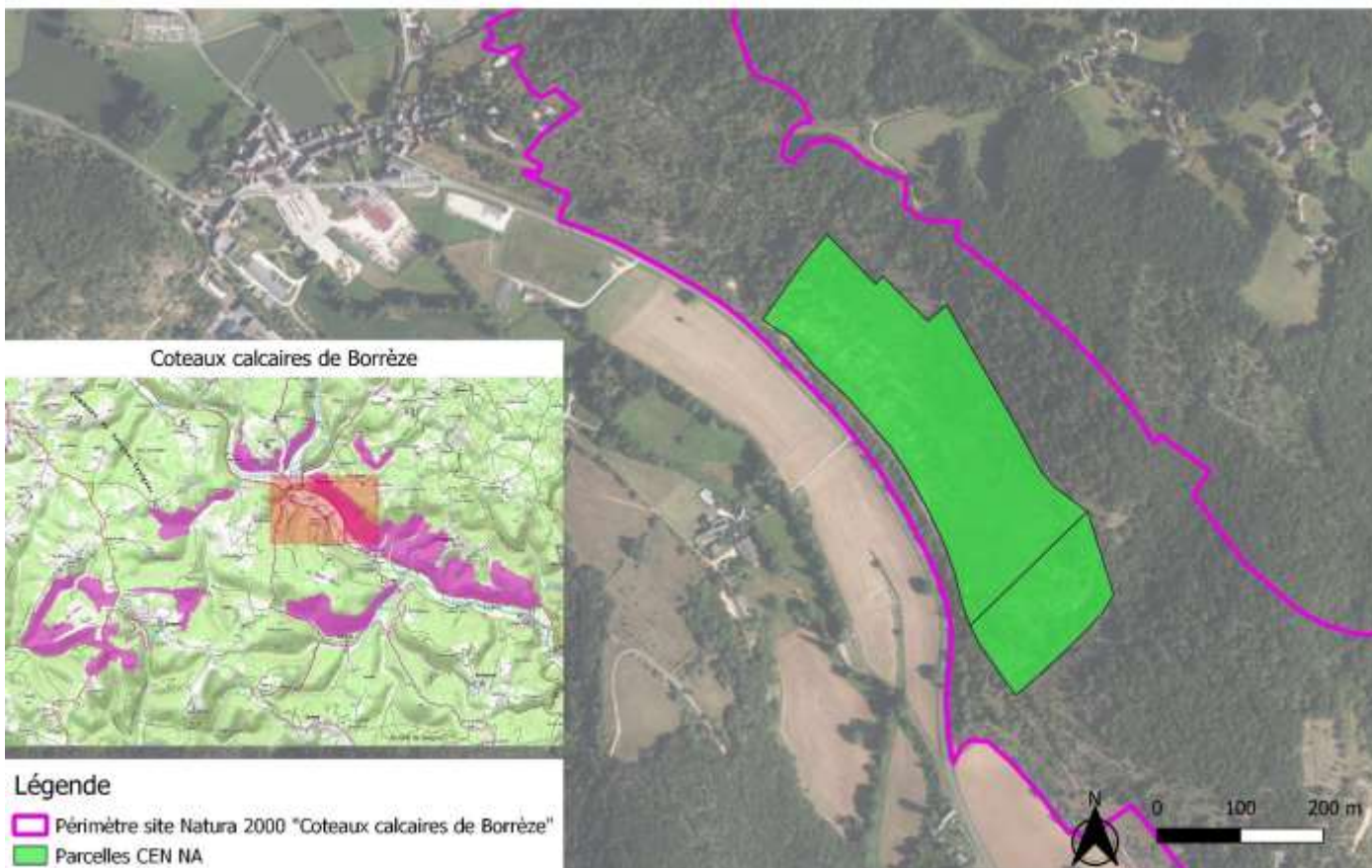
Cheptel

44 à 52 brebis



Proposition de contrat Natura 2000

- Parcelles acquises en novembre 2023 par CEN NA



Proposition de contrat Natura 2000



- Précédent contrat porté par l'ancien propriétaire :
 - Pose de clôture
 - Pâturage

- Actions projetées :
 - Restauration des pelouses
 - Pâturage

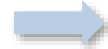


Mise à jour du Formulaire Standard de Données

Bases de données



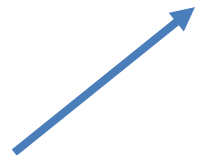
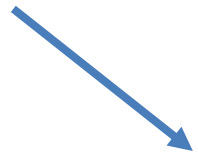
Site Natura 2000



HIC / EIC
Espèces
patrimoniales



Mise à jour / Saisie
du FSD



Mise à jour du FSD : Coteaux calcaires de Borrèze

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Habitat	Autres motivations
<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Le Mercure		Liste rouge régionale : EN
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Agrus frêle		Liste rouge régionale : VU
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Le Virgule		Liste rouge régionale : VU
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym		Liste rouge régionale : EN
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du carthame		Liste rouge régionale : EN
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	Annexe IV	Protection nationale
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit pin		Protection régionale
<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laiche digitée		Protection départementale
<i>Clypeola jonthlaspi</i> L., 1753	Clypéole jonthlaspi		Protection régionale
<i>Galium pusillum</i> L., 1753	Gaillet fluet		Liste rouge régionale : VU
<i>Hyssopus officinalis</i> L., 1753	Hysope officinale		Liste rouge régionale : EN
<i>Iberis amara</i> L., 1753	Ibérider amère		Protection régionale
<i>Inula spiraeifolia</i> L., 1759	Inule à feuille de Spirée		Liste rouge régionale : VU
<i>Linum austriacum</i> L., 1753	Lin d'Autriche		Liste rouge régionale : VU
<i>Linum provinciale</i> Jord., 1849	Lin des collines		Protection régionale
<i>Mercurialis huetii</i> Hanry, 1864	Mercuriale de Huet		Liste rouge régionale : EN
<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1789	Renoncule des marais		Protection régionale
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon faux houx	Annexe V	
<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	Scille à deux feuilles		Protection régionale
<i>Stipa gallica</i> Čelak., 1883	Stipe de Gaule		Liste rouge régionale : VU
<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque		Liste rouge régionale : VU

Nouvelles espèces :
 - Faune : 6
 - Flore : 15



Mise à jour du FSD : Coteaux calcaires de Borrèze

EN



Le Mercure

VU



L'Argus frêle

EN



Azuré du thym

EN



Hespérie du carthame

Pr. R



Bugle petit pin

Pr. R



Scille à deux feuilles

Pr. R



Ibéride amère

VU



Trinie glauque

Mise à jour du FSD : Coteaux calcaires de Proissans, Ste Nathalène et St Vincent le Paluel



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive Habitat	Autres motivations
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu		Directive Oiseaux - Annexe I
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	Annexe IV	
<i>Aster amellus</i> L., 1753	Aster amelle		Liste rouge régionale : EN / Protection nationale
<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier		Protection départementale
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue pérenne		Protection régionale
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau		Protection régionale
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon faux-houx	Annexe V	

Nouvelles espèces :

- Faune : 2
- Flore : 5

Mise à jour du FSD : Coteaux calcaires de Proissans, Ste Nathalène et St Vincent le Paluel

An. I



Alouette lulu

An. IV



Lézard des murailles

EN



Aster amelle

Pr. D



Euphorbe de Séguier

Pr. R



Laitue pérenne

Pr. R



Néottie nid d'oiseau





Coteaux calcaires de Borrèze

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Cadre général

→ **Objectif** : Favoriser la mise en œuvre ou le maintien de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**

MAEC : Obligations (cahier des charges) / Rémunération



- **Financement** : FEADER / État / Agences de l'eau
- **Gestion** : DRAAF NA / Région NA

PAEC VALIDES EN DORDOGNE

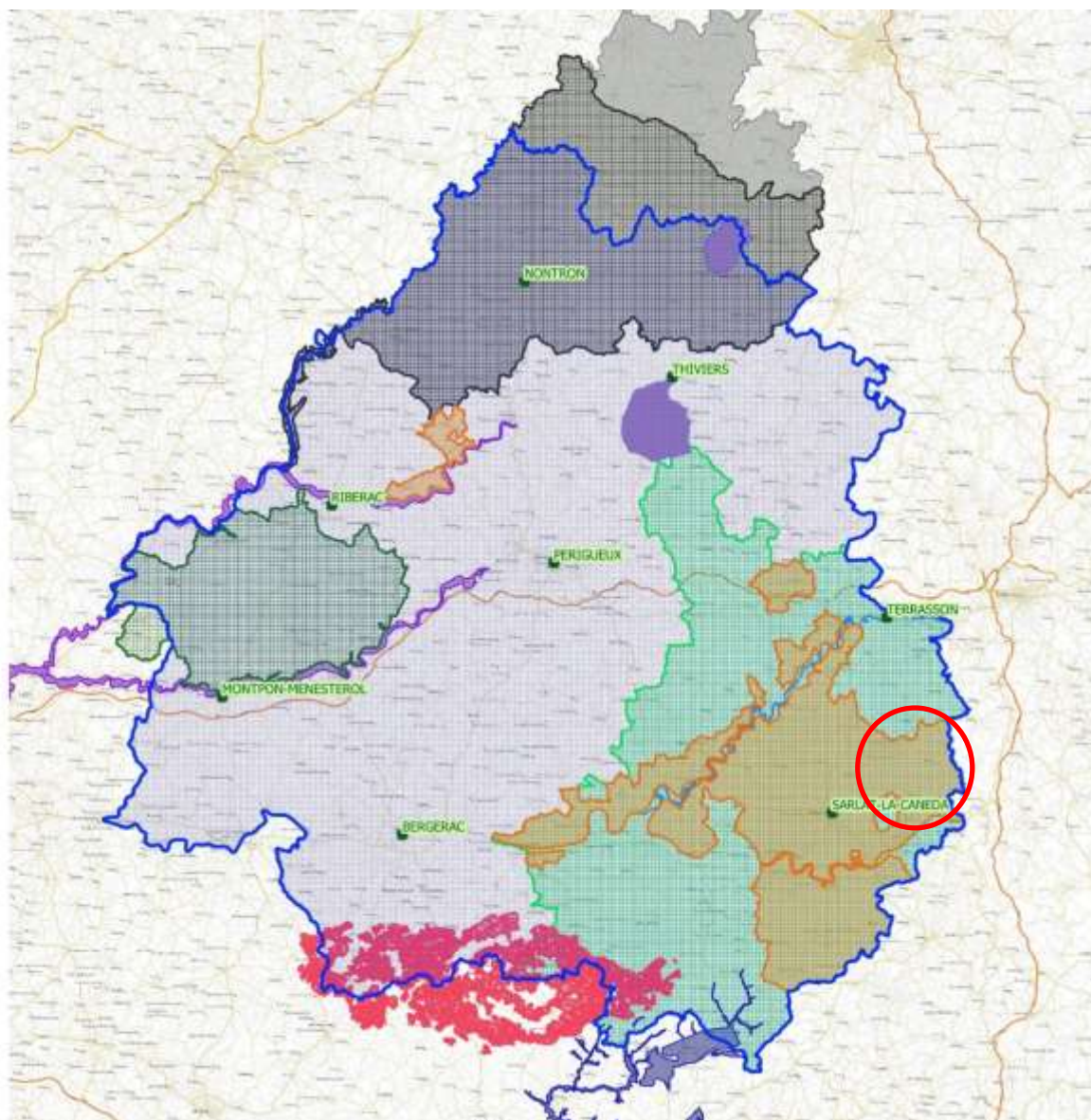
Campagne MAEC 2023

LEGENDE

- Villes principales
- PAEC NA_BD24
- PAEC NA_DOUB
- PAEC NA_DROP
- PAEC NA_GLVL
- PAEC NA_ISDR
- PAEC NA_LOTA
- PAEC NA_PLBV
- PAEC NA_PLPF
- PAEC NA_VEZE
- PAEC NA_ZP24
- PAEC NA_EL24

OSM Routes et villes

0 10 20 km



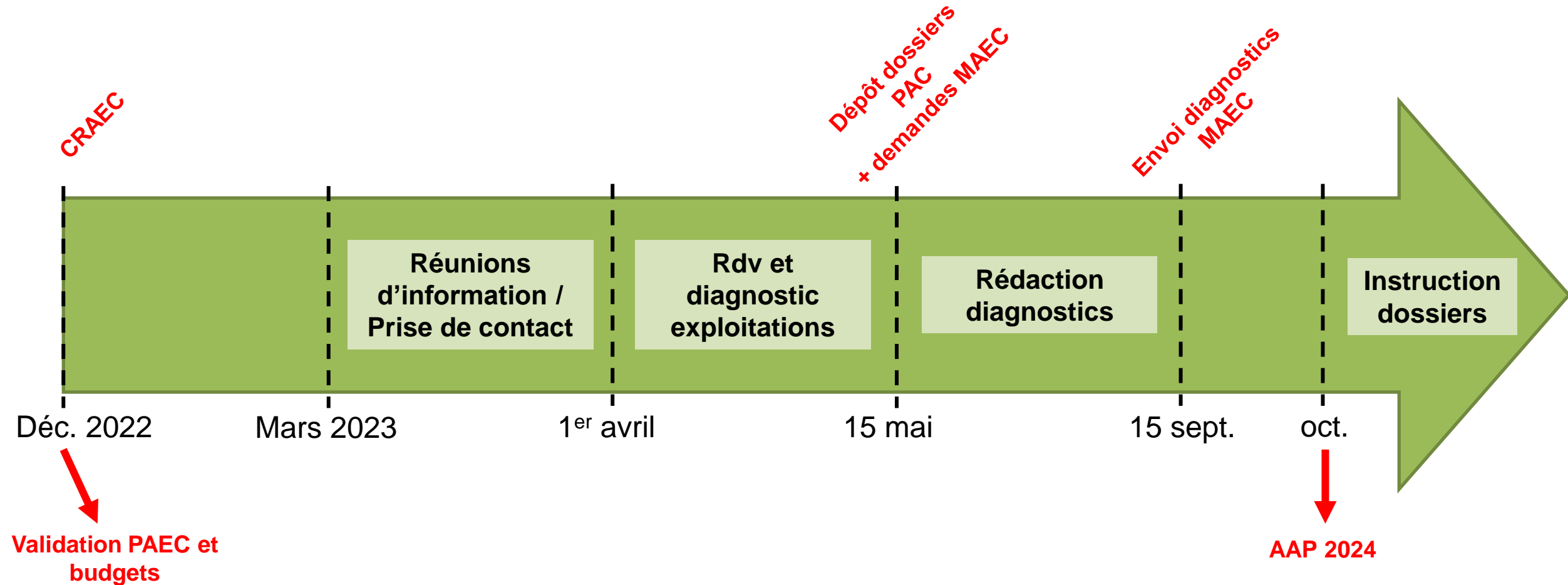
Appel à projet 2023:
11 PAEC déposés

1 PAEC =
Territoire + Enjeux



MAEC ouvertes

Déroulement de la campagne





PAEC NA_BD24 :

Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- **Enjeu** : Biodiversité
- = Fusion de 5 anciens PAEC sur sites N2000
- **Budget 2023** : 300 000 €

Opérateur :



Animateurs :



BD24 : Mesures ouvertes

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652
CPRA	Création de prairie	358
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml





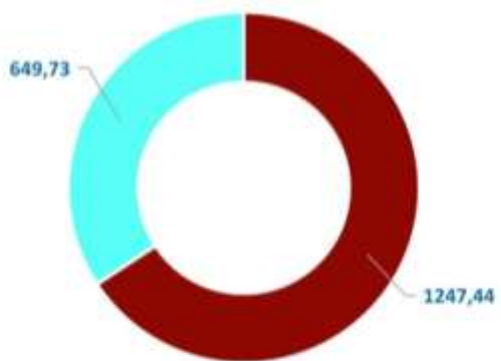
BD24 : Bilan 2023

Codes MAEC

- CIFF
- CPRA
- ESP2
- ESP3
- ESP4
- MHU2
- OUV2
- IAE1
- IAE3



Longueur par mesure en ml

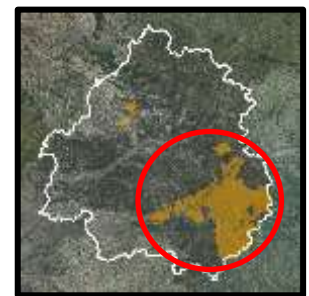
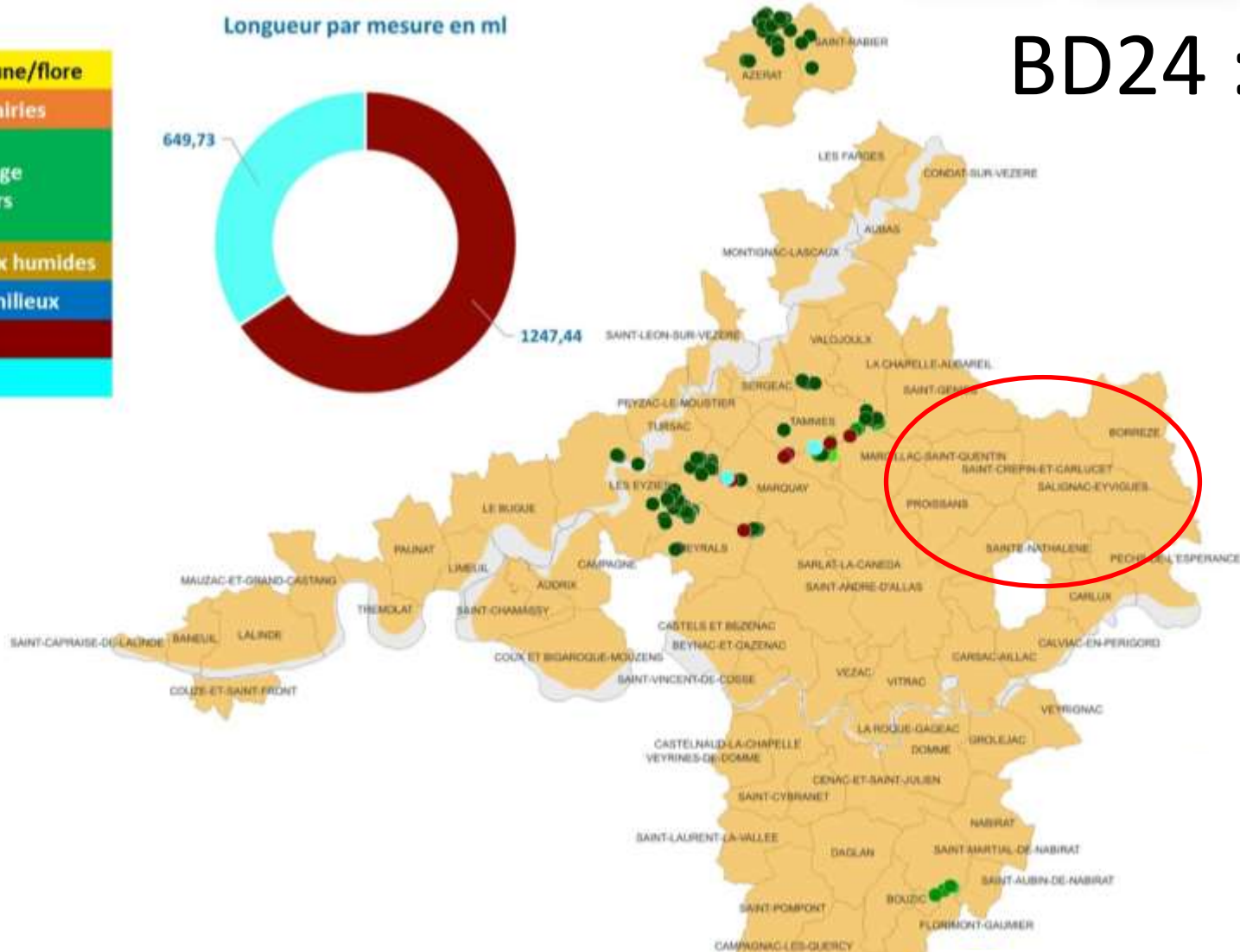


Surface par mesure en ha

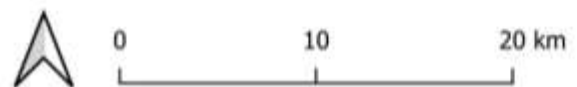


Limites

- ▭ Communes
- ▭ Périmètre PAEC NA_BD24



Aucune exploitation engagée dans le secteur



PAEC NA_ZP24 :

Zone pastorale de Dordogne

- **Enjeu** : Pastoralisme
 - = Zone pastorale de Dordogne
 - **Budget 2023** : 500 000 €
- Budget demandé : 3 000 000 €*

Opérateur :



Animateurs :



+



NA_ZP24 : Mesures ouvertes

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée	51 €
PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée	88 €
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage Objectif : assurer à l'ensemble des surfaces engagées une utilisation qui permette d'éviter la fermeture des milieux tout en préservant la biodiversité	72 €



NA_ZP24 : Bilan 2023

Code MAEC

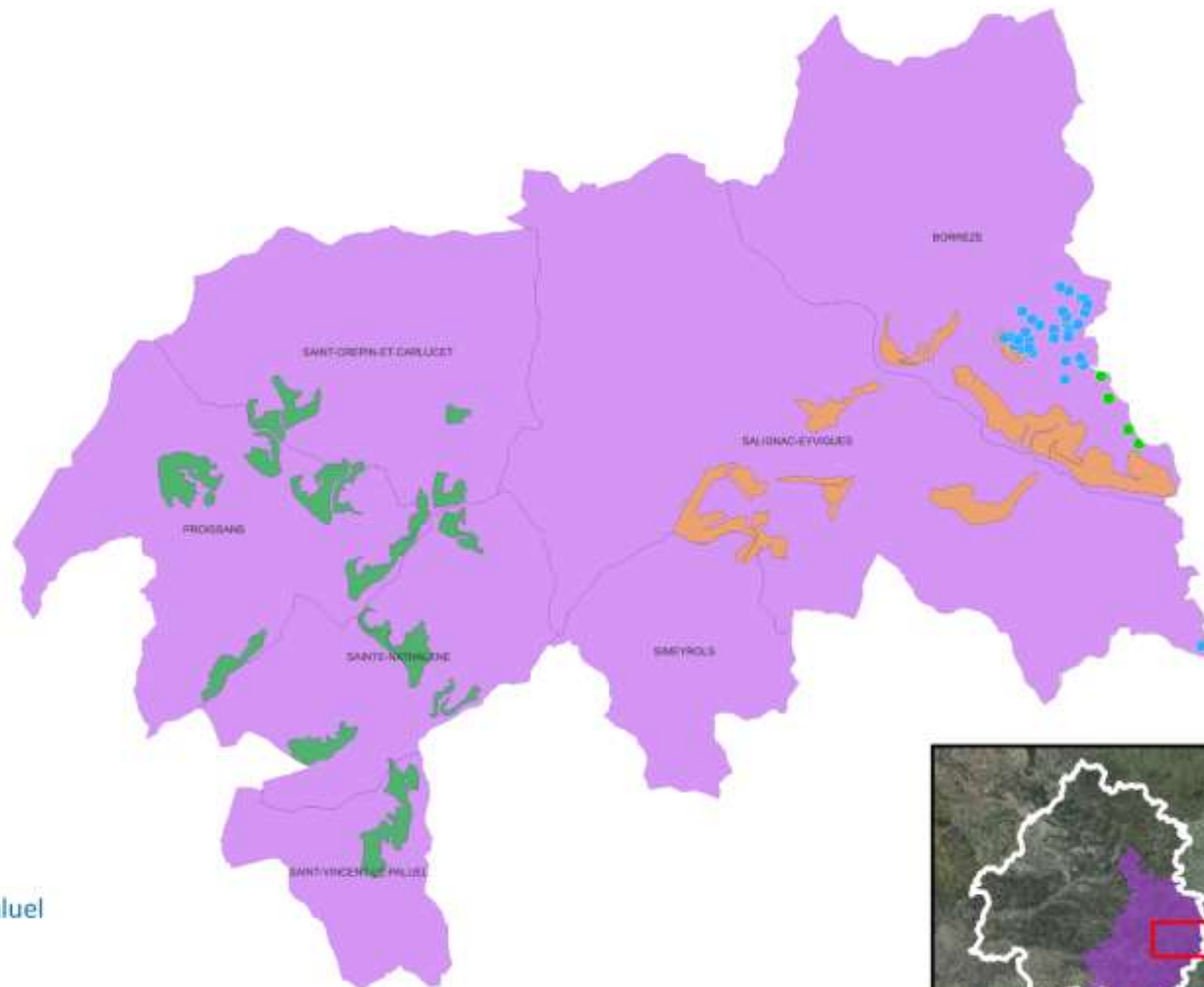
- PRA1
- PRA2
- PRA3
- PRA1 + PRA3
- PRA2 + PRA3

Surface par mesure en ha



Limites

- Communes
- Périmètre PAEC NA_ZP24
- Coteaux calcaires de Borrèze
- Coteaux calcaires de Proissans, Ste Nathalène et St Vincent le Paluel



26
diagnostics
effectués



22
exploitations
engagées



3 exploitations dans /
proches du site Natura
2000 Borrèze

PAEC NA_EL24 :

Territoire élevage Dordogne

- **Enjeu** : Élevage et bien-être animal
- = Département de La Dordogne
- **Budget 2023** : 1 100 000 €

Opérateur :



Animateur :



NA_EL24 : Mesures ouvertes

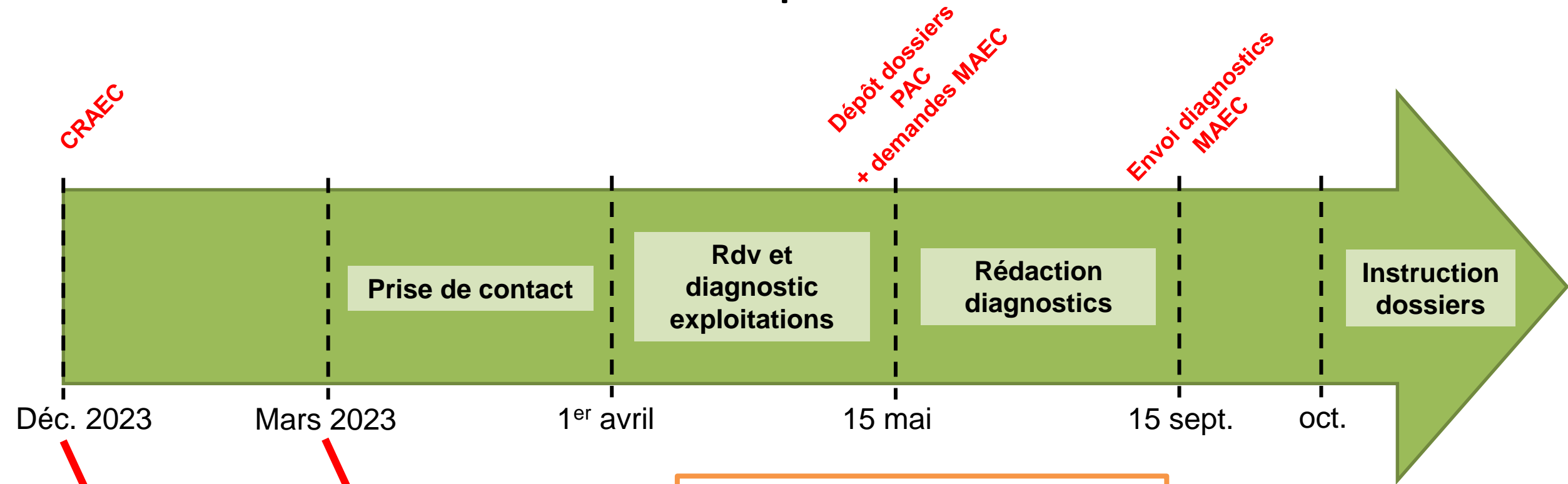
Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)	Plafond / exploitation
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €	50 ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €	50 ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €	8 ha (parcours)



NA_EL24 : Bilan 2023



MAEC : Perspectives 2024



Budgets demandés 2024 :

- BD24 : 200 000 €
- ZP24 : 1 390 000 €
- EL24 : 4 000 000 €



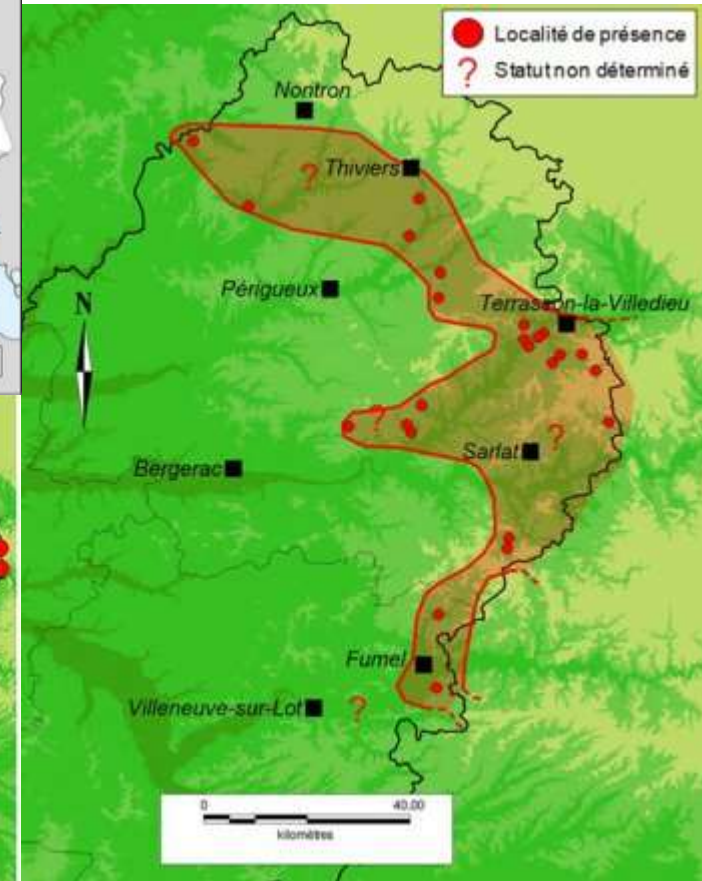
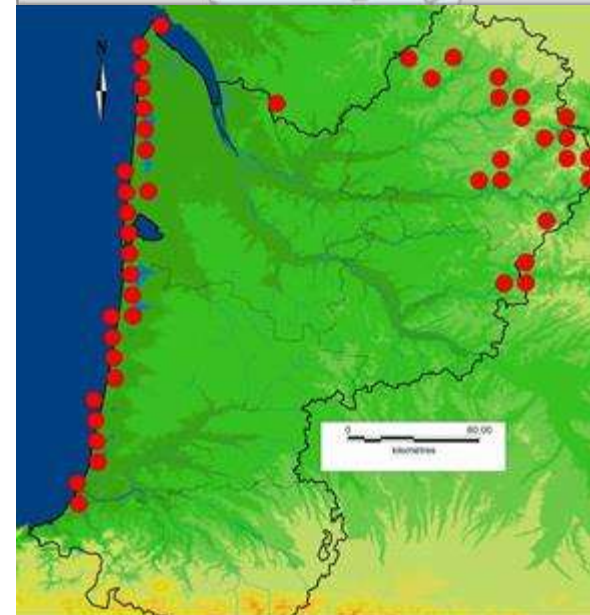
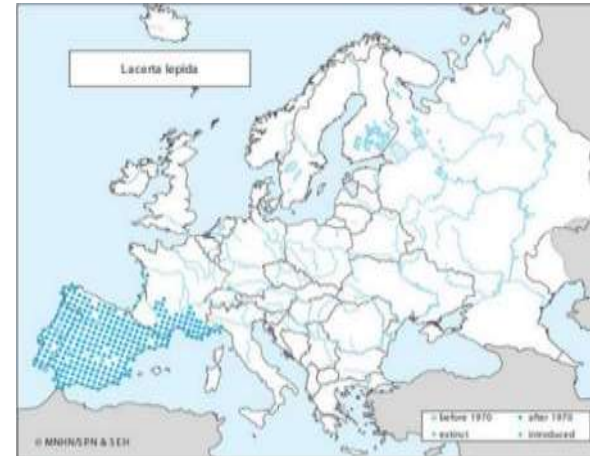
Coteaux calcaires de Borrèze

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

AUTRES PROGRAMMES/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

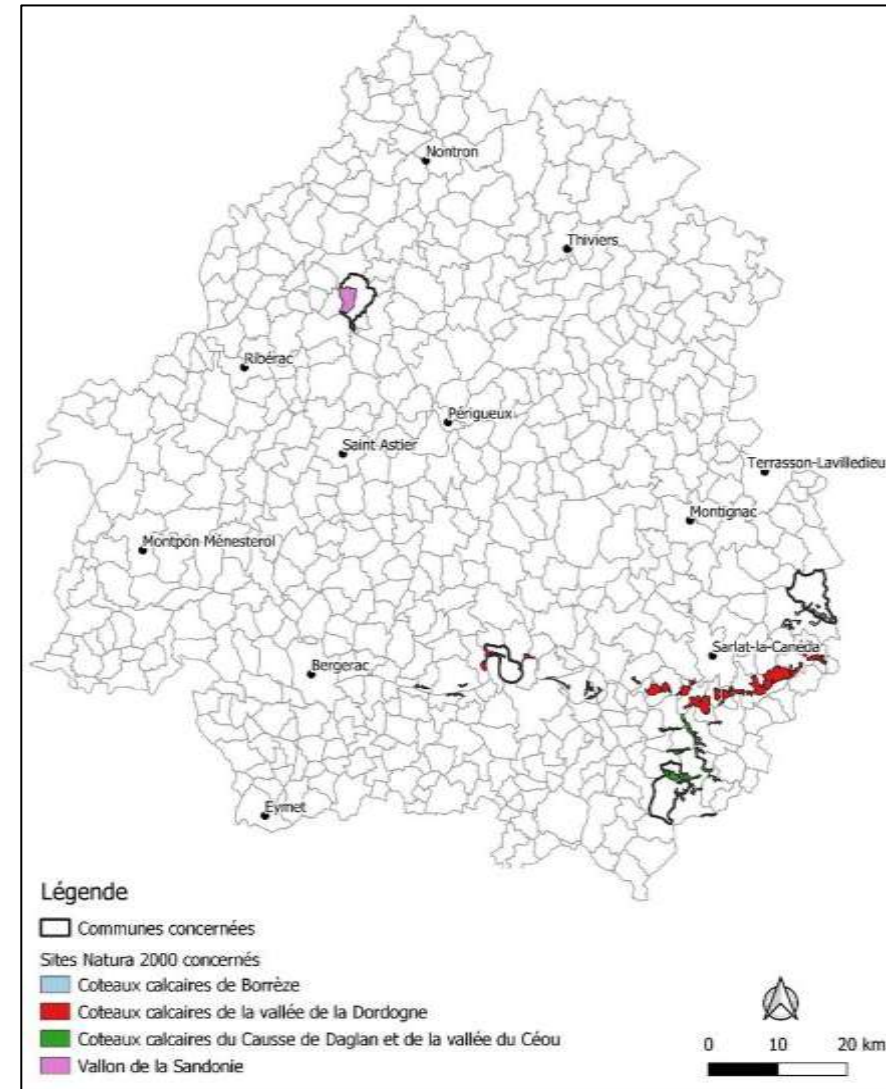
Restauration des habitats à Lézard Ocellé

- Le lézard Ocellé (*Timon lepidus*)
 - Protection nationale
 - LR nationale : Vulnérable
 - LR aquitaine : En danger
 - Non IC = pas de financement N2000
- En Dordogne
 - Occupe des habitats avec végétation rase ou nulle = pelouses calcaires

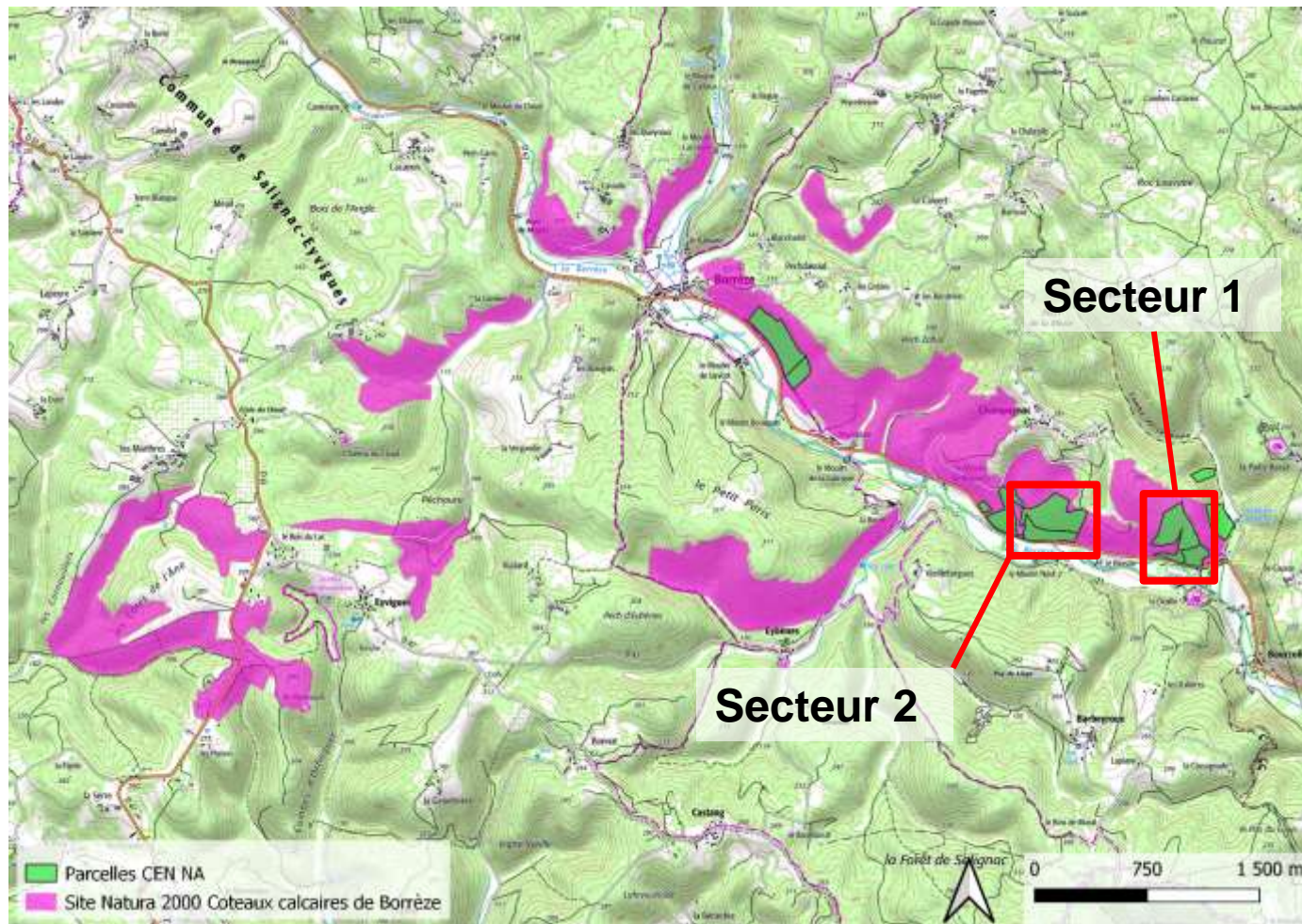


Restauration des habitats à Lézard Ocellé

- AAP Plan « France relance » du MTE relayé par SHF
 - Proposition d'actions de gestion des milieux en faveur d'une espèce bénéficiant d'un PNA : Le lézard Ocellé
- Réponse CEN NA à l'AAP
 - Objectifs : Restauration mécanique d'habitats à lézard ocellé : réouverture de pelouses calcaires thermophiles et milieux associés
 - Où : plusieurs secteurs en Dordogne dont « Coteaux de Borrèze », sur parcelles en MFU CEN NA
 - Période : 2021-2023



Lézard ocellé : actions 2023



- Sur parcelles acquises par le CEN à Borrèze
- Restauration des habitats :
 - Débroussaillage, broyage, bûcheronnage
 - Traitement lisière forestière
 - Connexion îlots de pelouse
- 2 secteurs = 2,4 ha
- Travaux du 27 février au 9 mars 2023



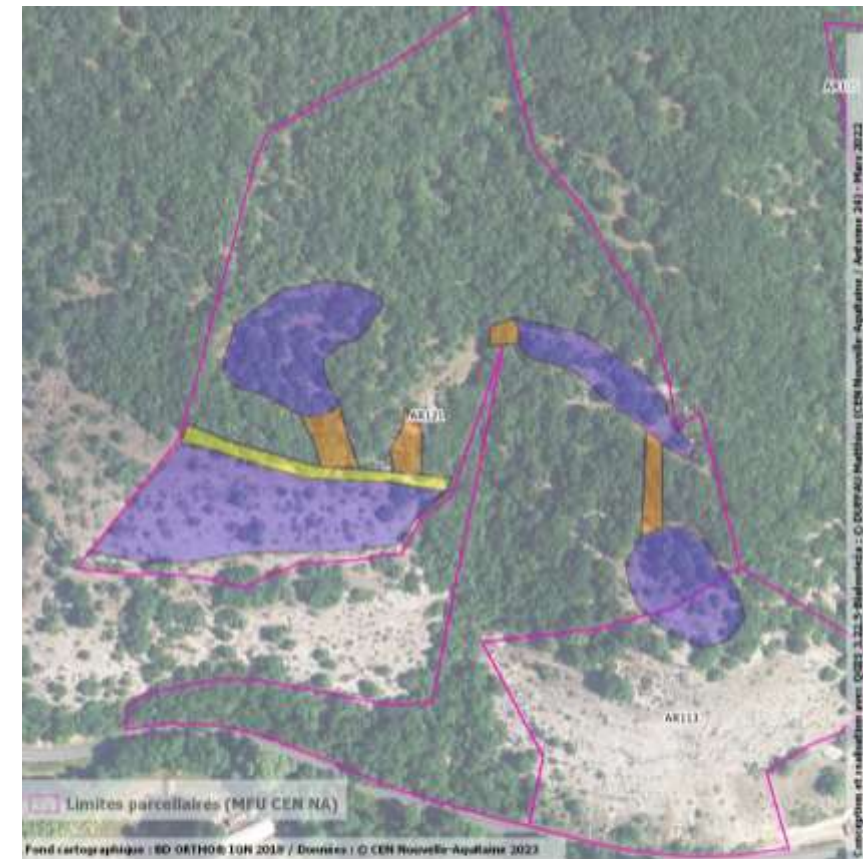
Lézard ocellé : actions 2023

➤ Secteur 1

Avant

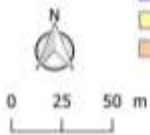


Après



Interventions mécaniques

- Restaurations de peupliers par débroussaillage, bruyage forestier et bûcheronnage sélectif de la strate arbustive et arborescente
- Traitement de la forêt Essèdre par débroussaillage et bûcheronnage
- Création des fûts de peupliers (création de lacunes) bruyage forestier et bûcheronnage





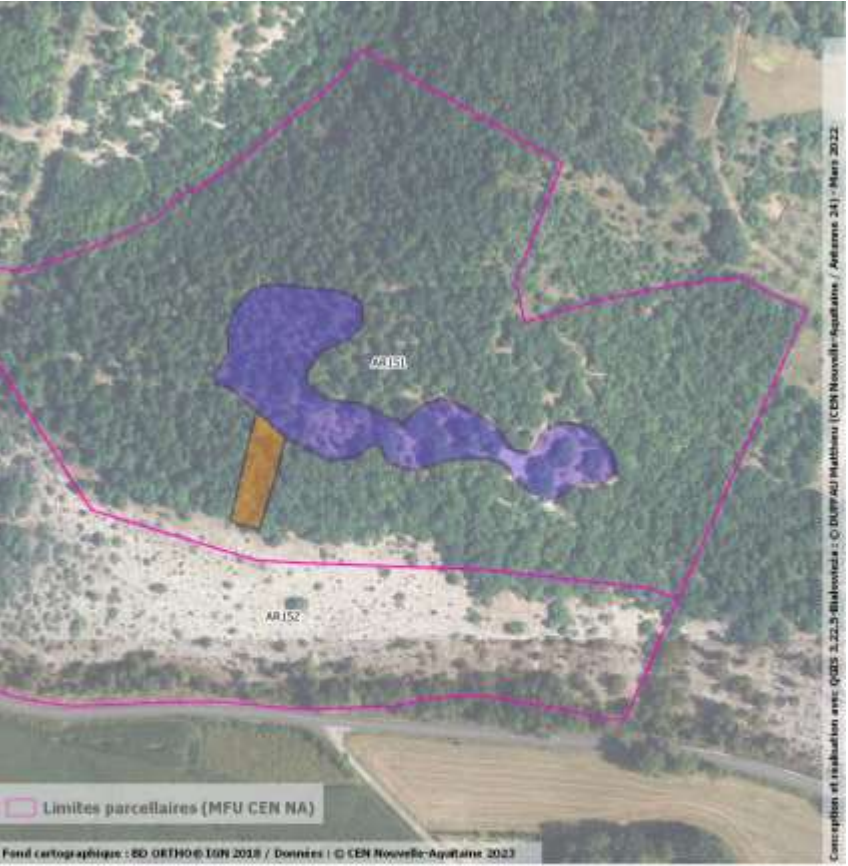
Lézard ocellé : actions 2023

➤ Secteur 2

Avant



Après



Merci de votre attention



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire

